

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3748)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD97

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 65

I. - À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« des forêts »,

les mots :

« de la forêt ».

II. - En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.